



En conflit avec mon ancien proprio

Par **magicfans07**, le **06/10/2008** à **21:51**

bonsoir! voici mon problème: j'ai envoyer début septembre ma lettre de dédit pour mon ancien appartement et pour éviter de payer les 3 mois de loyer, j'ai trouver une personne pour reprendre l'appartement au 1er octobre. la aucune nouvelle du proprio pendant 3 semaines, mais voila que le 3 octobre mon ancien proprio m'envoi une lettre me reclamant les 3 mois de loyer car il refusait le locataire que je lui avait trouvé. que puis-je faire? a-t-il le droit de reclamer les 3 mois de loyer alors que je lui ai trouvé un autre locataire?

je lui ai adressé une deuxieme lettre, lui disant que je lui enverrait un huissier pour récupérer la caution et lui rendre les clés. ai-je bien fait? que peut-il se passer?

merci de m'aider si vous le pouvez!!! je n'en peut plus de cette situation, en plus avec mon nouvelle appart et l'arrivée de mon bébé c'est assez compliqué financièrement.

Par **Marion2**, le **07/10/2008** à **18:45**

Bonsoir,
Contactez rapidement l'ADIL. Votre mairie vous donnera les coordonnées.